



Politique Régionale Energie Climat Plan Soleil en Picardie

Fiche de demande de subvention

*Aide financière à la mise en place d'un Chauffe Eau Solaire Individuel
ou d'un Système Solaire Combiné*

Votre projet de mise en place d'un chauffe eau solaire individuel (CESI) ou d'un système solaire combiné (SSC) peut faire l'objet d'une aide financière du Conseil régional de Picardie :

- 230 €/m² pour un CESI avec des capteurs plans dont la surface est comprise entre 2 et 7 m².
- 380 €/m² pour un CESI avec des capteurs tubes sous vide dont la surface est comprise entre 2 et 4 m².
- 2 300 € pour un SSC d'une surface minimale de 10 m² en capteurs plans, 6 m² en capteurs sous vide, avec une prime complémentaire de 750 € pour une intégration des capteurs en toiture.

Important : Les demandes de subvention doivent être préalables à la mise en œuvre des travaux.

Afin d'examiner votre dossier, une fiche de demande de subvention complétée et signée, accompagnée des pièces désignées en page 2, devront être envoyés à :

**Conseil régional de Picardie
Direction de l'Environnement
11, Mail Albert 1^{er} – BP 2616 – 80026 AMIENS CEDEX 1**

Identification du demandeur de l'aide	Identification de l'installateur
Nom : Prénom : Adresse : Code Postal : Ville : Téléphone : Courriel :	Raison sociale : Adresse : Code Postal : Ville : Téléphone : Courriel :
Adresse de l'installation (si différente) :	Numéro Qualisol : Club Combi : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Nom du référent solaire :
Descriptif de l'installation	Coût de l'installation <i>selon devis joint</i>
L'opération concerne t-elle : <input type="checkbox"/> une résidence principale <input type="checkbox"/> une résidence secondaire <input type="checkbox"/> un usage locatif L'habitation est un : <input type="checkbox"/> bâtiment neuf (<2ans) <input type="checkbox"/> bâtiment ancien Nombre de personnes au foyer :	Date d'élaboration du devis : .. / .. / .. Montant des travaux HT : € Taux TVA : % Montant des travaux TTC : € ▪ Coût exclusif du kit solaire CESI ou SSC : - Fourniture TTC: € - Main d'œuvre TTC: € Total TTC = €

Caractéristiques de l'installation

Mise en place d'un **CESI** ou d'un **SSC**

Marque du matériel :

Modèle du kit solaire :

Modèle du capteur :

N°avis technique du capteur par le CSTB
ou Solar Keymark:

.....

Référencement

Enerplan / Ô Solaire :
(site Internet : www.o-solaire.fr)

Les capteurs sont-ils situés en toiture :

Oui Non

En cas d'implantation en toiture, s'agit-il :

- d'un équipement posé sur la toiture :

- d'un élément constitutif de la couverture

(intégration dans la toiture)

***NB** : la notion d'intégration à la toiture doit
apparaître sur le devis.*

Type de capteur :

- capteur plan

- capteur tubes

Nombre de capteur :

Surface brute d'un capteur : m²

Nombre de tubes (capteur sous vide) :

Surface totale de l'installation : m²

(surface brute ou hors tout)

Volume du ballon : litres

Résistance électrique intégrée : oui
non

Echangeur : oui non

Energie d'appoint :

- électricité

- fioul

- gaz naturel

- butane propane

- Bois

- autre

Pour un Système Solaire Combiné :

Surface chauffée : m²

Emetteur de chaleur :

plancher chauffant :m²

radiateur

- régime de température :°

autre :

La mise en place d'un système solaire combiné
inclut-elle la rénovation complète du système
de chauffage (*changement de chaudière*) :

oui non

Autres aides publiques sollicitées :

- Crédit d'impôt

- ANAH

- Collectivités locales

Programmation

de la date des travaux :

Date :

**SIGNATURE DU
DEMANDEUR DE L'AIDE**

Date :

**CACHET ET SIGNATURE DE
L'INSTALLATEUR**

Pièces à joindre **obligatoirement** à la présente demande :

- un devis complet et détaillé d'une entreprise ayant l'appellation **QUALISOL** millésimé
- le Relevé d'Identité Bancaire du demandeur de l'aide

NB : Tout dossier incomplet ne pourra être soumis à la Commission Permanente du Conseil régional de Picardie pour l'attribution d'une aide.